

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 14 décembre 2020**

Délibération N°4 du 14 décembre 2020

Date de convocation
10.10.20

Etaient présents : (19)

Maryline Fournier, Maire

Date d'affichage
10.10.20

Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,
Dominique Paul, Serge Planchon Adjoint, Agnès Corruble, Emmanuelle Duplessis Yaha, Patrick Jouen, Julien Ménard, Isabelle Normand, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle Poulain, Vincent Prié, Gérard Sadé, Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

Etaient Excusés : (4)

Pascal Ancelot ayant donné délégation à Michel Ménager, Benoit Boudet ayant donné délégation à Serge Planchon, Mickael Lefebvre ayant donné délégation à Isabelle Poulain, Guy Sénécal ayant donné délégation à Gérard Sadé.

Secrétaire de séance : Carole Dufils

**TARIFS COMMUNAUX
REACTUALISATION**

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Maryline Fournier, Maire

Propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs des services communaux comme indiqué ci-après :

Tarifcation des produits et services communaux

Cimetière

à compter du 1er janvier 2021

	2020	2021
Concession trentenaire	200,00 €	205,00 €
Colombarium 30 ans	200,00 €	205,00 €

Salle Municipale des Sports

à compter du 1er septembre 2021

Forfait année scolaire selon la fréquence

	2020	2021
une heure par semaine	219,00 €	219,00 €
trois heures par semaine	637,00 €	637,00 €
six heures par semaine	1 253,00 €	1 253,00 €
douze heures par semaine	2 090,00 €	2 090,00 €

Jardins ouvriers

à compter du 1er janvier 2021

2020	2021
------	------

Jardin le m ²	arçuais	0,10 €	0,15 €
	extérieurs	0,25 €	0,30 €

Droits de place, voirie, terrasses

à compter du 1er janvier 2021

	2020	2021
<u>primeurs, maraichers, producteurs par ml</u>	0,50 €	0,50 €
abonnement par marché par ml (44 marchés)	20,00 €	20,00 €
<u>marchands ambulants par véhicule et par jour</u>	3,00 €	3,00 €
par véhicule abonnement annuel	73,00 €	73,00 €
poinds lourds par jour	50,00 €	60,00 €
	2020	2021
<u>attractions foraines par m2 et par jour</u>		
baraque	0,35 €	0,35 €
manège de moins de 200 m2	0,30 €	0,30 €
forfait caravane pour durée de la fête avec benne	30,00 €	30,00 €
participation au branchement électrique	20,00 €	20,00 €
<u>cirques</u>		
1er jour avec mise à disposition de bennes à ordures	50,00 €	50,00 €
1er jour sans mise à disposition de bennes à ordures	30,00 €	30,00 €
2ème jour	10,00 €	10,00 €
<u>chevalets - portes menus</u>	gratuit	gratuit
<u>terrasses de cafés et restaurants</u>		
terrasse annuelle par m2 et par an	10,00 €	10,00 €
terrasse semestrielle par m2 et par an	6,00 €	6,00 €
terrasse trimestrielle par m2 et par an	4,00 €	4,00 €
prolongation par m2 et par mois	2,00 €	2,00 €
<u>commerce de détail</u>		
par m2 de trottoir	idem cafés	idem cafés
<u>permission de voirie</u>		
forfait pour toute permission	11,00 €	11,00 €
redevance par jour et par m2 occupé	0,15 €	0,15 €

Garages impasse Baudelot

à compter du 1er janvier 2021

si relocation / tarif au mois

	2020	2021
garages de A à M	52,00 €	53,00 €
Garages N, O et P	62,00 €	63,00 €
garage Q	70,00 €	71,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré en décide ainsi à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

